

**CODE DE
CONDUITE**

*Les personnes et la nature
prospèrent quand nous...*



CONTENTS

Un message de notre PDG concernant le Code de conduite du Nature Conservancy // 2

Un message de notre directeur de l'éthique, de la conformité et de la protection de la vie privée // 3

Les personnes et la nature prospèrent quand nous...

Notre engagement envers nos valeurs // **4**

Comprendre nos attentes et nos responsabilités // **4**

Respecter les autres

Nous nous comportons de manière professionnelle et respectueuse // **5**

Nous nous engageons en faveur de la diversité, nous agissons équitablement et tirons parti de nos différences // **6**

Nos conversations doivent être de grande qualité // **7**

Respecter le monde

Respectons toutes les communautés // **8**

Respectons et soutenons la promotion des droits de l'homme // **9**

Agissons de manière durable dans notre travail // **10**

Agir avec intégrité

Respectons les lois et réglementations applicables et évitons la fraude, le vol et la corruption // **11**

Gérons de manière responsable tous les financements et l'argent des donateurs // **12**

Assurons notre sécurité et protégeons les autres // **13**

Évitons les conflits d'intérêts // **14**

Sauvegarder TNC

Soyons prudent avec les médias sociaux et les déclarations publiques liées à TNC // **15**

Préservons notre statut d'organisme de bienfaisance // **16**

Protégeons les informations confidentielles et respectons la confidentialité // **17**

Protégeons la propriété intellectuelle // **18**

Protégeons les actifs de TNC et utilisons les systèmes d'information de manière responsable // **19**

Notre engagement

Que se passe-t-il lorsque je fais un rapport ? // **20**

Que se passe-t-il si quelqu'un exerce des représailles contre un employé parce qu'il a fait un rapport ? // **20**

Un message de notre PDG concernant le Code de conduite du Nature Conservancy

CHER COLLÈGUE,

Chaque jour, nous continuons de surveiller avec une vive inquiétude les dommages causés à notre planète par le changement climatique et la perte de biodiversité. Ces problèmes mettent en péril nos collectivités, nos écosystèmes, et nos moyens d'existence. Nous voyons aussi comment les problèmes de violences, d'injustice et d'iniquité sociales ajoutent à ces menaces.

En cette période de difficultés économiques et sociales, plus que jamais, il est essentiel que nous nous comportions de manière conforme à nos valeurs et que nous nous traitions mutuellement avec dignité et respect.

Depuis 1951, TNC a collaboré avec des scientifiques, des collectivités, des organismes sans but lucratif et des chefs de gouvernement et d'entreprise pour protéger les terres et les eaux dont dépend toute vie.

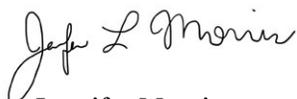
Nous nous sommes une organisation mondiale avec un vaste réseau diversifié d'employés, de bénévoles et de supporters du monde entier. Ces personnes dévouées jouent un rôle essentiel dans la réalisation de notre objectif de protéger les terres et les eaux dont dépend toute vie.

La collaboration est notre levier le plus puissant pour créer un progrès durable pour notre planète. Mais nous devons d'abord établir la confiance avant qu'on puisse travailler plus efficacement les uns avec les autres. C'est la responsabilité du TNC d'assurer que on a un milieu de travail juste, sûr et inclusif où chaque membre de notre équipe peut se développer et peut travailler efficacement avec nos partenaires.

Notre Code de conduite est un outil que nous pouvons utiliser pour instaurer la confiance. Ce Code forme le cadre de référence qui guide nos actions et nos décisions pour nous assurer que nous nous traitons équitablement et respectueusement. Surtout, ce Code est une extension de nos valeurs fondamentales, et il fournit des exemples clairs de comment nous pouvons perpétuer ces valeurs au quotidien. Il nous donne aussi un moyen de responsabiliser chacun de façon efficace et équitable.

Je crois en la communauté TNC – Je crois que nous créons une voie plus durable et un avenir plus radieux pour notre planète. En utilisant ce Code comme référence, ensemble, nous pouvons construire un monde pour le bien des êtres humains et de la nature.

Veillez recevoir,



Jennifer Morris
Président-directeur général



© KATIE BRYDEN/CONSERVATION INTERNATIONAL

Un message de notre directeur de l'éthique, de la conformité et de la protection de la vie privée

CHER COLLÈGUE,

Depuis que j'ai joint les rangs du Nature Conservancy en 2019, j'ai été impressionné par votre dévouement et votre passion pour notre mission et par votre volonté de faire vivre nos valeurs pour rendre notre environnement de travail aussi grand que le travail que nous menons dans le monde entier. Je suis ravi de faire partie d'une organisation si merveilleuse, et d'avoir la chance de travailler avec chacun de vous vers notre objectif commun de protéger les terres et les eaux dont dépend toute vie tout en faisant du Nature Conservancy un lieu respectueux, inclusif et un lieu de travail sûr.



© TNC

Les règles et procédures inscrites à notre Code de conduite font vivre nos valeurs. Ce Code nous donne à chacun, quelle que soit notre position, des mesures que nous pouvons prendre pour agir avec intégrité et pour montrer notre engagement envers nos valeurs dans nos actes que nous puissions obtenir le meilleur impact possible pour la conservation.

Mon équipe et moi sont là pour vous aider à éviter les obstacles et les dilemmes d'éthique auxquels vous pouvez faire face dans le cadre de votre travail. Nous sommes aussi ici pour vous aider à aligner nos comportements et nos activités avec notre vision et nos valeurs.

Ayez recours à notre service d'assistance téléphonique si vous avez une question ou vous voulez signaler un problème.

Je remercie chacun d'entre vous pour votre dévouement à notre Code de conduite.

Cordialement,

Michelle Beistle

Directeur de l'éthique, de la conformité et de la protection de la vie privée

Les personnes et la nature prospèrent quand nous...

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS VALEURS

- » Une intégrité irréprochable
- » Le respect des personnes, des communautés et des cultures
- » Un engagement envers la diversité
- » La préservation
- » Des résultats tangibles et durables



© IAN SHIVE

Nos valeurs façonnent qui nous sommes en tant qu'organisation et comment nous nous conduisons en tant qu'individus. Elles nous incitent à faire ce qu'il faut et à bien agir envers les autres. Ce Code est conçu pour fournir des conseils applicables dans le cadre de notre travail quotidien au nom de The Nature Conservancy (TNC) et conformément à Nos Valeurs. Il ne donne pas d'informations spécifiques concernant nos politiques et procédures d'exploitation standard (SOP) ni sur les lois et règles auxquelles nous devons nous conformer ; au lieu de cela, il décrit des attentes sur le plan du comportement éthique applicables à tous dans le cadre de notre travail pour TNC. Nos valeurs et les règles que nous devons tous respecter sont également reflétées dans les politiques et les SOP de TNC.

COMPRENDRE NOS ATTENTES ET NOS RESPONSABILITÉS

Le Code s'applique dans le monde entier à l'ensemble du personnel, des membres du conseil d'administration, des administrateurs, des donateurs et des bénévoles de TNC dans tous les programmes, unités opérationnelles et filiales de TNC. Toute personne agissant au nom de TNC doit se conformer à ce Code, ainsi qu'à toutes les lois, règles, réglementations, politiques et SOP de TNC applicables. Nous attendons des tiers et partenaires avec lesquels nous avons des relations commerciales qu'ils se conduisent d'une manière conforme à notre Code. Nos politiques et nos valeurs accordent davantage de protection que les lois et coutumes de certains pays. Dans ce cas, ceux d'entre nous qui travaillent pour ou avec TNC seront tenus de respecter les normes plus rigoureuses énoncées dans ce Code.

Ce code s'applique à nous tous. Il est important pour tout le monde et nous prenons les violations au sérieux.

Respecter les autres

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

NOUS NOUS COMPORTONS DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE ET RESPECTUEUSE



© JEROD FOSTER

Chez TNC, nous savons que notre comportement est garant du succès ultime de notre mission. Nous faisons de notre mieux pour traiter les autres avec respect. TNC ne tolérera pas les comportements non professionnels, le harcèlement, l'intimidation ou les mauvais traitements sur notre lieu de travail, peu importe le lieu où nous sommes ou la fonction que nous accomplissons pour l'organisation. Cette exigence s'étend aux événements, aux sorties sociales, au travail sur le terrain et à d'autres activités, telles que les médias sociaux, dans lesquelles nous pouvons être impliqués au nom de TNC.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Traitons chaque personne avec considération, professionnalisme et respect.
- » Surveillons les comportements inappropriés et dénonçons ceux dont nous sommes témoins
- » Réfléchissons à l'impact de nos actions sur les autres et évitons les interactions qui impliquent des connotations sexuelles ou les plaisanteries basées sur nos différences, ou les suppositions basées sur des préjugés ayant trait aux stéréotypes autour de nos différences.

Application de nos valeurs

Peu importe où nous sommes, nos croyances et la manière dont nous contribuons à TNC, nous méritons tous d'être traités avec gentillesse et considération. Le manque de respect, les brimades et l'intimidation n'ont pas leur place ici.

Examen plus approfondi

En général, le harcèlement sexuel recouvre un comportement importun. Il peut être physique, écrit ou oral, manifeste ou subtil. Il peut s'agir de toute action de nature sexuelle qu'une personne trouve intimidante, hostile ou offensante. En voici quelques :

- Plaisanteries sur le sexe ou l'orientation sexuelle.
- Gestes ou déclarations qui excluent ou suggèrent un statut de seconde classe en raison du genre ou de l'orientation sexuelle.
- Envoi ou discussion relatives à des emails, des images ou des messages inappropriés.
- Contact physique importun ou intimidation physique de nature sexuelle.
- Plaisanteries ou conversations comportant des sous-entendus de nature sexuelle.
- Demandes répétées de passer du temps ensemble à l'extérieur du bureau.
- Faveurs ou opportunités accordées en échange de relations sexuelles.

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ, NOUS AGISSONS ÉQUITABLEMENT ET TIRONS PARTI DE NOS DIFFÉRENCES



© TIM CALVER

Nos différences soutiennent l'innovation et peuvent faire ressortir le meilleur de nous-même. Notre succès dépend de notre capacité à tirer parti des forces et des différences des uns et des autres. Pour que nous traitons tout le monde avec respect nous devons nous efforcer de comprendre les origines et les croyances de chacun, afin d'avoir une meilleure idée de ce que le respect est pour les autres.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Mettons l'accent sur la diversité parmi les candidats à un emploi et les panels qui conduisent les entretiens.
- » Embauchons les candidats en fonction des références et compétences de la personne, et faisons en sorte qu'il existe une diversité de perspectives et d'expériences.
- » Sommes inclusifs et respectueux de toutes les personnes et écoutons leurs points de vue, même si elles diffèrent des nôtres.
- » Cherchons à apprendre de nouvelles idées de tous ceux qui ont des expériences et des perspectives différentes.

Application de nos valeurs

Notre diversité nous permet de travailler ensemble avec plus d'efficacité. Nous traitons les différences comme des opportunités tout en faisant en sorte que l'inclusion ait un rôle important lorsque nous travaillons ensemble en tant que collègues. Il est tout aussi important que notre travail ne se limite pas à TNC et s'ouvre au monde qui nous entoure, qu'il s'agisse des communautés que nous servons ou des donateurs et partenaires qui nous soutiennent.

Examen plus approfondi

Nos valeurs et les lois ont pour fonction de protéger les personnes contre toute injustice basée sur des caractéristiques personnelles uniques telles que :

- Race, couleur, origine nationale ou régionale,
- Religion,
- Âge ou handicap,
- Sexe, orientation sexuelle ou identité de genre, ou encore
- Statut militaire ou d'ancien combattant.

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

NOS CONVERSATIONS DOIVENT ÊTRE DE GRANDE QUALITÉ



© KEVIN ARNOLD

Lorsque nous avons des conversations de meilleure qualité, les relations, l'innovation et les résultats s'améliorent. Nous évitons de participer à une conversation pour avoir raison, gagner, convaincre ou détruire les opinions des autres. Nous nous engageons à écouter les autres pour aller de l'avant.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Écoutons pour comprendre plutôt que pour être d'accord, en désaccord ou pour corriger.
- » Faisons preuve de respect envers les autres en partageant des informations appropriées et pertinentes.
- » Avons un esprit ouvert et la volonté de tirer les leçons des expériences et points de vue des autres, et nous partageons nos expériences et nos opinions.
- » Nous concentrons sur les faits et les objectifs communs pour améliorer les rapports et accélérer l'apprentissage.
- » Reconnaissons et respectons nos différents styles de communication et modes de compréhension basés sur nos expériences, nos identités, nos fonctions au sein de l'organisation et nos antécédents professionnels.

Application de nos valeurs

En essayant de comprendre ce qui est important pour les autres au lieu de les convaincre de changer d'opinion rend les relations fructueuses et est synonyme de valeur ajoutée pour TNC.

Examen plus approfondi

Nous avons tous des façons préférées de communiquer, qui peuvent avoir une origine culturelle. Certaines personnes préfèrent la communication écrite, d'autres préfèrent la communication orale. Certains préfèrent exprimer leurs pensées au fur et à mesure qu'elles leur viennent à l'esprit, et d'autres aiment formuler leurs pensées avant de les communiquer. Certains préfèrent être francs et directs, et certains préfèrent utiliser la communication indirecte et l'écoute en silence. Lorsque nous travaillons ensemble, nous serons plus productifs si nous reconnaissons nos différents styles de communication, nous essayons de trouver les éléments que nous partageons et parlons avec respect.

Respecter le monde

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

RESPECTONS TOUTES LES COMMUNAUTÉS



© AMI VITALE

Chez TNC, nous collaborons avec des communautés du monde entier pour accomplir notre mission. Nous reconnaissons l'importance du soutien et de la contribution des communautés locales et des peuples autochtones dans les décisions que nous prenons afin de progresser. Nous faisons preuve de respect pour toutes les populations et cultures locales, partout où nous opérons.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Travaillons ensemble et avec d'autres, au-delà des frontières et des cultures, pour mieux comprendre les défis auxquels nous sommes confrontés dans le monde et pour développer les meilleures solutions pour les résoudre.
- » Formons des partenariats avec les communautés locales afin de toujours faire preuve de respect à l'égard des différences des uns et des autres et pour faire en sorte que nos actions ne portent pas préjudice.
- » Évitions les situations qui pourraient conduire à l'exploitation des populations vulnérables.
- » Nous efforçons de faire progresser l'équité et l'équité entre les sexes pour les populations vulnérables dans notre travail.

Application de nos valeurs

Nous créons des solutions réfléchies et concertées ayant un impact à long terme lorsque nous sommes respectueux des différentes pratiques et coutumes. En nous familiarisant aux cultures des communautés locales nous comprenons mieux comment faire preuve de respect et de considération à l'égard de toutes les cultures.

Examen plus approfondi

TNC travaille dans les 50 états des États-Unis et dans plus de 70 pays. Nous essayons d'exercer une influence sur les communautés de toute taille grâce à un programme de conservation partagée qui classe par priorité les projets de nos domaines clés de conservation. Nous élaborons et mettons en œuvre ces projets dans des communautés ayant des priorités et besoins divers. En tenant compte des priorités et des besoins de la communauté, nous pouvons identifier les zones communes qui, lorsqu'elles sont traitées en collaboration, aboutissent à des travaux de conservation réussis.

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

RESPECTONS ET SOUTENONS LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME



© BRIDGET BESAW

Nous respectons et soutenons la promotion des droits de l'homme de toute personne participant à nos opérations, dans le monde entier. Nous comprenons que nos objectifs et notre mission ne doivent jamais devenir plus importants que les droits des personnes vivant dans les communautés que nous servons.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Respectons les droits des autres et des personnes de toutes les communautés où nous travaillons.
- » Interdisons le travail des enfants, la servitude forcée et l'esclavage dans nos opérations.
- » Traitons nos employés équitablement, les protégeons de l'exploitation et des abus dans nos opérations et nous conformons aux lois du travail et de l'emploi applicables.
- » Nous veillons à la sécurité de nos lieux de travail.

Application de nos valeurs

Tout comme nous sommes responsables du respect et de la promotion des droits de l'homme dans nos opérations à travers le monde, nous devons également superviser les actions des personnes qui travaillent au nom de TNC afin que le travail qu'elles effectuent pour nous cadre avec notre engagement en faveur du respect des droits de l'homme. Nous ne tolérerons aucune violation des droits de l'homme dans les travaux de conservation effectués en notre nom.

Examen plus approfondi

Les violations des droits de l'homme comprennent les mauvais traitements ou les abus, l'exploitation ou l'esclavage de personnes ou de groupes. Elles peuvent inclure le recours au travail des enfants, les mauvaises conditions de travail, la servitude involontaire, la traite des êtres humains ou les abus et l'exploitation. Elles peuvent également inclure des situations dans lesquelles des groupes autochtones spécifiques ou d'autres sont menacés par l'usurpation de terres, la suppression de droits fonciers ou la saisie, ou lorsque les peuples autochtones sont privés de leur droit à un consentement préalable libre et éclairé.

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

AGISSONS DE MANIÈRE DURABLE DANS NOTRE TRAVAIL



© CARLTON WARD JR.

Chez TNC, nous considérons que le fait de veiller à ce que nos opérations soient faites d'une manière écologiquement durable est un élément essentiel de notre mission de conservation des terres et des eaux dont dépend toute vie. Nous attendons le même de nous-mêmes et nos membres, donateurs et partenaires extérieurs s'attendent à ce que nous agissions de manière identique. En donnant l'exemple, nous incitons les autres à agir de manière durable.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Établissons des objectifs de durabilité.
- » Évaluons notre empreinte carbone afin de prioriser nos efforts de développement durable.
- » Surveillons les progrès et ajustons nos priorités au besoin pour atteindre nos objectifs de durabilité.

Application de nos valeurs

Nous nous engageons à fixer des objectifs de réduction des émissions fondés sur la science et à rendre compte publiquement des progrès accomplis vers leur réalisation. Nous choisissons de travailler avec des personnes et des organisations qui partagent ce même engagement envers la durabilité et l'environnement.

Examen plus approfondi

Nous soutenons les modes de transport entraînant peu ou pas d'émissions et faisons la promotion d'événements, tels que le Green Commuter Challenge, pour donner à notre personnel l'occasion de démontrer notre engagement envers la durabilité dans nos opérations. En raison de notre rayonnement mondial, nous sommes amenés à voyager fréquemment par avion, ce qui a des conséquences sur l'environnement. Nous allons nous efforcer d'atténuer l'impact des voyages d'affaires en introduisant des mesures de compensation appropriées, notamment, par exemple, l'utilisation de la visioconférence en remplacement des réunions en personne. Nous nous efforçons de minimiser notre empreinte carbone en utilisant des sources d'énergie renouvelables et en travaillant dans des bâtiments écoénergétiques. Nous soutenons également la nature en utilisant des pratiques durables de gestion des déchets et de compostage dans plusieurs de nos installations.

Agir avec intégrité

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

RESPECTONS LES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES ET ÉVITONS LA FRAUDE, LE VOL ET LA CORRUPTION



© JEFF YONOVER

Nous appliquons les lois et réglementations en vigueur pour garantir une intégrité sans reproche. Nous n'offrons ni n'acceptons de pots-de-vin en échange d'un traitement favorable, quel que soit l'endroit et la personne avec qui nous travaillons. Nous nous conformons à toutes les lois du monde entier applicables aux pots-de-vin et à la corruption. Nous mettons en œuvre des politiques, des procédures et des contrôles pour nous aider à détecter et prévenir le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.

CHEZ TNC, NOUS...

- » N'offrons ou n'acceptons jamais un objet de valeur afin d'influencer injustement une décision ou un traitement en faveur de TNC.
- » Supervisons le travail des représentants agissant au nom de TNC afin de nous assurer que leurs actions sont conformes à nos valeurs et normes.
- » Savons que les lois sur les pots-de-vin et anti-corruption s'appliquent également aux subventions et aux dons, y compris les contributions caritatives.
- » Comprendons que des règles spéciales s'appliquent chaque fois que nous, ou nos représentants, travaillons avec des représentants d'un gouvernement.
- » Agissons avec prudence et vigilance si notre travail implique des opérations à haut risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

Application de nos valeurs

Le fait d'offrir des cadeaux, des divertissements ou des marques d'hospitalité dans le cadre de la conduite des affaires peut être habituel et légal dans certaines régions du monde. Mais l'échange d'objets de valeur peut souvent être perçu comme de la corruption. Et la corruption n'implique pas forcément de l'argent, il peut s'agir d'une faveur envers un tiers, par exemple en offrant d'embaucher chez TNC un parent. Lorsque nous offrons ou recevons des cadeaux ou payons des voyages ou d'autres marques d'hospitalité, en particulier à des représentants d'un gouvernement, nous veillons à ce que la pratique soit appropriée et n'a pas pour but d'influencer injustement une décision d'affaires ou d'acheter des faveurs.

Examen plus approfondi

Des règles plus strictes s'appliquent lorsque nous travaillons avec des représentants d'un gouvernement, notamment des personnes travaillant pour des entreprises détenues en totalité ou en partie un gouvernement. TNC peut être tenue responsable des actions de ses représentants, notamment les consultants, agents et sous-traitants qui travaillent en notre nom. Si vous interagissez avec des représentants au nom de TNC, assurez-vous que vous savez avec qui vous travaillez et que leurs actions sont conformes à nos politiques, au présent Code et à la loi. Soyez vigilant lorsqu'un représentant du gouvernement ou un partenaire:

- Recommande à une personne ou à une entreprise spécifique de fournir des produits, aide à obtenir un permis ou fournit un autre service.
- Demande que le paiement, comme une subvention, soit fait directement à une personne.
- Exige des honoraires supérieurs aux honoraires normaux pour un travail comparable sans aucune explication raisonnable.
- Demande un paiement en espèces.
- Ne peut pas ou ne veut pas fournir des références crédibles.

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

GÉRONNS DE MANIÈRE RESPONSABLE TOUS LES FINANCEMENTS ET L'ARGENT DES DONATEURS



© MAC STONE

Nous utilisons des fonds publics et privés, sous quelque forme que ce soit, uniquement pour promouvoir la mission de TNC. Lorsque nos donateurs envoient un don à TNC, ils nous font confiance pour l'utiliser de manière efficace et ingénieuse de manière à atteindre nos objectifs communs pour l'organisation.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Agissons de manière responsable avec nos dépenses professionnelles et ne perdons pas de vue notre engagement à gérer les dons de nos donateurs et de TNC en faisant attention à nos dépenses.
- » Soumettons des demandes de remboursement de notes de frais uniquement pour les frais professionnels acceptables tels que définis dans notre POS et jamais pour des dépenses personnelles.
- » Enregistrons avec diligence la façon dont nous utilisons les fonds et nous conformons à toutes les exigences comptables et légales qui s'appliquent à la réception et à l'utilisation des fonds.
- » Prenons des engagements envers les donateurs uniquement si nous pouvons les tenir et utilisons les fonds des donateurs conformément à l'intention exprimée par ceux-ci.
- » Demandons conseil à notre département Finance et Développement si nous avons des questions sur la façon dont un don ou une subvention un don ou une subvention doit être utilisé.

Application de nos valeurs

Il nous appartient en tant qu'organisme caritatif de veiller à ce que les fonds soient utilisés de la manière prévue par le donateur. D'un point de vue éthique, nous nous engageons à respecter les choix de nos donateurs pour mériter leur confiance. De même, l'affectation des fonds fournis par le biais de subventions doit toujours être respectée.

Examen plus approfondi

L'intention du donateur est parfois exprimée explicitement par celui-ci ; dans d'autres cas, il s'agit simplement d'une note sur un chèque personnel ou d'une note jointe au don. Quelle que soit la manière dont le donateur choisit de communiquer, nous enregistrons l'intention du donateur lorsque nous recevons le don et tous les transferts ou utilisation des fonds respectent l'intention du donateur.

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

ASSURONS NOTRE SÉCURITÉ ET PROTÉGEONS LES AUTRES



© CARLTON WARD JR.

Compte tenu de la nature unique de notre travail chez TNC, nous sommes responsables de notre sécurité et de celle des autres dans un large éventail d'activités à travers le monde. Nous garantissons, entre autres, que notre lieu de travail reste exempt de violence, et ne sera pas confronté à l'alcoolisme et à la toxicomanie. Il est également important de prendre les précautions de sécurité appropriées lorsque vous travaillez dans nos réserves, avec ou autour des jeunes, et dans des endroits éloignés ou dangereux.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Connaissions et respectons les règles de sécurité et les précautions qui s'appliquent à notre travail.
- » Ne laissons jamais notre jugement ou nos capacités être affaiblis par la drogue ou l'alcool au travail.
- » Nous faisons entendre notre voie si nous ne nous sentons pas en sécurité ou si nous craignons que quelqu'un d'autre est en danger.
- » Reconnaissons que le travail dans des endroits éloignés ou dangereux ou dans des réserves peut présenter des risques uniques pour la sécurité et prenons les mesures appropriées pour éviter les éventuels dommages.
- » Comprendons et suivons toutes les procédures de sécurité, y compris celles relatives aux déplacements, aux véhicules, à la gestion des incendies, à la navigation de plaisance, à la plongée, aux armes à feu et aux jeunes.

Application de nos valeurs

Nous prenons la sécurité au sérieux et nous respectons toutes les lois et exigences de sécurité qui s'appliquent à l'ensemble de nos activités, qu'il s'agisse de travail dans un bureau ou de la conduite d'un véhicule TNC. Que nous fassions de la plongée, de la navigation de plaisance, de brûlis prescrits ou des travaux sur le terrain, nous prenons des précautions supplémentaires lorsque nous travaillons dans des endroits éloignés où il est plus difficile d'obtenir une assistance immédiate en cas de blessure.

Examen plus approfondi

Notre travail de conservation nous emmène souvent dans des endroits dangereux ou éloignés. Pour éviter des blessures graves ou pire encore, il est important de planifier et d'être prêt à affronter les risques potentiels de sécurité, de sûreté et médicaux. Nous fournissons des ressources internes et externes pour aider notre personnel et nos partenaires à rester en sécurité lorsqu'ils effectuent un travail pour TNC.

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

ÉVITONS LES CONFLITS D'INTÉRÊTS



© KEVIN ARNOLD

Les conflits d'intérêts surviennent lorsqu'une personne devant agir dans l'intérêt supérieur de TNC a d'autres intérêts susceptibles d'influencer ou d'altérer, ou d'avoir une influence ou de compromettre, la capacité de la personne à agir dans l'intérêt supérieur de de TNC. Chez TNC, nous évitons les conflits d'intérêts et l'apparence de conflits d'intérêts.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Comprendons ce que signifie un conflit d'intérêts.
- » Consultons le service d'éthique et de conformité si nous pensons qu'il peut exister un conflit d'intérêts ou que nous sommes impliqués dans une activité pouvant apparaître comme un conflit d'intérêts.
- » Gérons correctement les conflits pour être juste et équitable dans tous nos rapports.

Application de nos valeurs

Les différents acteurs, y compris nos donateurs, investissent en nous parce qu'elles comptent sur nous pour faire passer les intérêts de TNC en premier. En évitant les conflits d'intérêts nous maintenons permet de maintenir notre réputation en tant que cause digne de contribution.

Examen plus approfondi

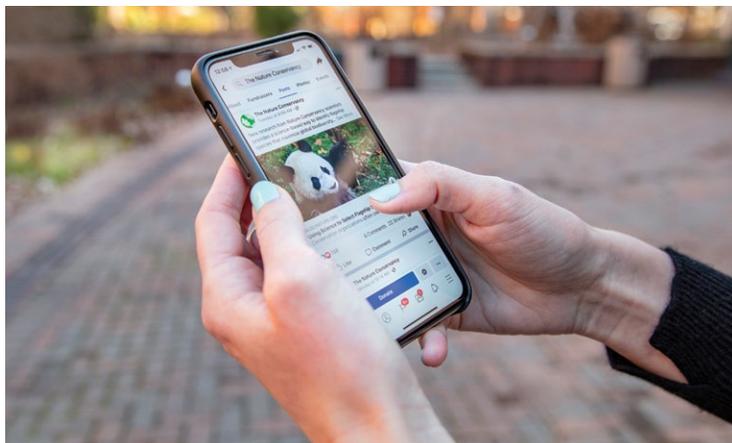
Voici quelques exemples de situations où des conflits sont susceptibles de survenir:

- Être impliqué dans l'embauche d'un parent ou d'un ami proche.
- Siéger dans le conseil d'administration d'une organisation qui a ou pourrait avoir des liens avec TNC, est lié à TNC ou pourrait prendre des mesures ayant un impact sur TNC.
- Prendre un emploi extérieur ou un travail de conseil qui pourrait nuire à votre capacité d'accomplir votre travail pour TNC.
- Maintenir une relation hiérarchique qui influe sur votre capacité à être objectif (par exemple avec un parent).
- Briguer une fonction publique.
- Accepter des cadeaux ou des divertissements qui pourraient avoir une incidence sur vos décisions.

Sauvegarder TNC

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

SOYONS PRUDENT AVEC LES MÉDIAS SOCIAUX ET LES DÉCLARATIONS PUBLIQUES LIÉES À TNC



© ALEX SNYDER/TNC

Chez TNC, la façon dont nous communiquons sur l'organisation a un impact significatif sur notre réputation dans le monde. Il est important que nous nous exprimions de manière claire, précise et en toute transparence sur TNC et que nous nous engageons en tant qu'employés à protéger les informations confidentielles.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Agissons de manière professionnelle, courtoise et respectueuse dans les communications liées au travail.
- » Ne faisons de déclarations officielles aux médias ou au public au nom de TNC qu'après avoir reçu l'autorisation de le faire.
- » Évitions de partager des informations confidentielles sur TNC et agissons de même avec les informations confidentielles des autres.
- » Expliquons clairement qu'il s'agit de nos opinions et non celles de TNC, à moins que nous nous exprimions au nom de TNC après avoir reçu l'autorisation de le faire.

Application de nos valeurs

Lorsque nous utilisons des sites de médias sociaux pour communiquer et partager nos idées, de nombreuses personnes dans le monde peuvent y avoir accès. En choisissant nos mots de manière réfléchie, nous nous présentons ainsi que TNC avec respect.

🔍 Examen plus approfondi

Les médias sociaux sont en fait des sites Web et des applications permettant aux personnes de partager des opinions et faire du réseautage. Parmi les médias sociaux, citons des sites tels que Instagram, Facebook, Snapchat, Twitter, Weibo, WeChat, WhatsApp, YouTube, etc. Les médias sociaux peuvent être des plateformes efficaces lorsque nous les utilisons à bon escient dans notre travail pour TNC afin de promouvoir et partager nos idées et de communiquer avec des contacts et des amis du monde entier.

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

PRÉSERVONS NOTRE STATUT D'ORGANISME DE BIENFAISANCE



© IAN SHIVE

En tant qu'organisme de bienfaisance public, TNC bénéficie certains avantages, ainsi que d'importantes responsabilités. Pour préserver le statut de TNC, notre travail doit promouvoir notre mission. Nous prenons nos responsabilités au sérieux et nous nous conformons à ces normes partout où nous travaillons dans le monde. Cela comprend les responsabilités liées à nos pratiques comptables, ainsi qu'à nos activités de lobbying et politiques.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Respectons les lois et réglementations relatives aux groupes de pression (lobbying) qui s'appliquent au travail que nous faisons pour TNC et nous évitons un lobbying excessif.
- » Gardons une trace des temps et ressources utilisés pour faire du lobbying conformément à nos politiques et procédures.
- » Évitions de prendre parti pour ou contre un parti politique ou un candidat à une fonction publique lorsque nous représentons TNC, y compris lors d'événements publics et sur les réseaux sociaux.
- » Tenons des registres financiers précis à des fins de vérification et de comptabilité et soumettons toutes les taxes et rapports d'entreprise requis.

Application de nos valeurs

Notre réputation en tant qu'organisme de bienfaisance très respecté nous permet de continuer à faire le travail que nous faisons. Nous avons tous la responsabilité de protéger notre réputation à chaque instant. Qu'il s'agisse d'éviter les conflits d'intérêts, de faire preuve de transparence dans toutes nos actions, de respecter toutes les lois applicables, nos donateurs et le grand public comptent sur nous pour toujours agir honorablement.

Examen plus approfondi

Bien que nous ne puissions pas militer en faveur ou contre un parti politique ou un candidat en tant qu'employé de TNC, nous pouvons le faire à titre personnel. En d'autres termes, nous ne pouvons pas utiliser les ressources de TNC (comme le courrier électronique, l'espace de bureau ou le temps) ou porter des vêtements aux couleurs de TNC pour militer en faveur d'un candidat. Les personnes qui publient du contenu politique sur les réseaux sociaux, doivent inclure une clause de non-responsabilité sur leur page personnelle indiquant qu'ils le font à titre personnel et non en tant que représentant de TNC. Il est important que vous ne laissiez croire à personne que vous vous exprimez au nom de TNC dans un quelconque contexte politique.

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

PROTÉGEONS LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET RESPECTONS LA CONFIDENTIALITÉ



© CARLTON WARD JR.

Au cours de notre travail pour TNC, nous accédons à des informations confidentielles, y compris des données personnelles sur nos employés, donateurs et partenaires. Il est de notre obligation de respecter la vie privée de la personne dont nous collectons les données personnelles ou auxquelles nous avons accès en limitant la quantité de données que nous collectons et en les protégeant. Nous nous conformons aux lois qui s'appliquent à la collecte, au stockage et à l'utilisation des données personnelles partout où nous exerçons nos activités. De plus, nous devons toujours conserver dans un endroit sûr toutes les informations confidentielles concernant notre travail pour TNC.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Ne partageons des informations personnelles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation qu'avec ceux qui en ont besoin et qui promettent de protéger ces informations.
- » N'utilisons d'informations confidentielles que dans le cadre de notre travail au nom de TNC, et non pour des raisons personnelles.
- » Ne discutons ou partageons jamais d'informations confidentielles dont nous avons connaissance dans notre travail pour TNC avec quiconque en dehors de TNC ou avec quiconque au sein de TNC qui n'en a pas besoin pour des raisons professionnelles.

Application de nos valeurs

Au travail, nous devons toujours penser à protéger les informations confidentielles. Par exemple, lorsque vous discutez d'informations confidentielles, assurez-vous que vous vous trouvez dans un lieu privé où personne n'est susceptible de vous entendre. Et gardez votre ordinateur portable et tous les appareils mobiles stockés dans un endroit sûr et verrouillés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Examen plus approfondi

Les informations confidentielles peuvent inclure :

- Des informations sur nos donateurs et partenaires,
- Des informations sur notre personnel,
- Des projets à venir, ou
- Des discussions avec de nouveaux partenaires potentiels.

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

PROTÉGEONS LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



© NICK HALL

Notre propriété intellectuelle nous aide à nous démarquer et définit qui nous sommes en tant qu'organisation. En comprenant comment nous pouvons l'identifier, nous permet de la garder en sécurité à tout moment.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Savons identifier la propriété intellectuelle et la protéger au quotidien.
- » Nous assurons que nous avons le droit d'utiliser la propriété intellectuelle d'autrui avant de le faire.
- » Posons des questions ou demandons des conseils si nous avons des doutes quant à savoir si quelque chose relève de la propriété intellectuelle et si nous devons prendre des mesures pour la protéger.

Application de nos valeurs

Le nom et le logo de TNC sont des marques déposées et des éléments importants de la propriété intellectuelle. Nous ne pouvons autoriser d'autres personnes à utiliser notre nom et notre logo que si elles sont alignées sur notre mission et que leur utilisation est approuvée. Lorsque nous collaborons avec d'autres organisations dans le cadre de relations de marketing, nous devons nous assurer que ces partenariats sont examinés et approuvés afin de protéger notre marque. Nous respectons également la propriété intellectuelle d'autrui et nous n'utilisons les images, la musique et les marques d'autrui qu'avec leur permission.

🔍 Examen plus approfondi

Voici quelques exemples de propriété intellectuelle de TNC :

- Les marques de commerce, telles que le nom et le logo de TNC,
- Les droits d'auteur, tels que les documents décrivant des données scientifiques, y compris des livres,
- Les secrets commerciaux, ou
- Les brevets.

LES PERSONNES ET LA NATURE PROSPÈRENT QUAND NOUS...

PROTÉGEONS LES ACTIFS DE TNC ET UTILISONS LES SYSTÈMES D'INFORMATION DE MANIÈRE RESPONSABLE



© AMI VITALE

La sauvegarde des actifs de TNC et leur protection contre le vol, le gaspillage ou les abus est une responsabilité essentielle pour nous tous. En tant que responsables de TNC, nous devons protéger nos actifs physiques ainsi que nos actifs financiers et nos technologies et systèmes d'information.

CHEZ TNC, NOUS...

- » Prenons soin de tous les biens physiques appartenant à TNC, qu'il s'agisse des véhicules appartenant à l'organisation, des bureaux et des équipements utilisés dans nos recherches et nos activités professionnelles.
- » Faisons preuve de discernement lors de l'utilisation des systèmes d'information et de technologie de TNC.
- » Utilisons les systèmes d'information et de technologie principalement à des fins professionnelles et limitons l'utilisation personnelle à moins de 10% de l'utilisation totale.

Application de nos valeurs

La façon dont nous utilisons nos actifs en dit long sur qui nous sommes en tant qu'organisation. Chez TNC, nous utilisons nos actifs de manière ingénieuse. Lorsque nous traitons les biens de TNC avec le même soin que nous traitons nos biens personnels, nous favorisons un milieu de travail respectueux.

🔍 Examen plus approfondi

Nous pouvons tous prendre des mesures pour protéger l'intégrité de nos systèmes d'information et de technologie, qu'il s'agisse de nos modes de communication ou de la protection des informations. Par exemple:

- Reconnaître et signaler les emails ou activités suspects sur notre réseau susceptibles de nous voler des informations ou de nous nuire.
- Éviter de visiter des sites Web ou de télécharger des logiciels qui ne sont pas approuvés par TNC.
- Utiliser des mots de passe forts.
- Suivre les instructions du service informatique pour protéger nos systèmes et nos données.

Notre engagement

Chez TNC, les personnes et la nature s'épanouissent lorsque nous suivons ce Code et demandons des conseils chaque fois que nous avons des questions.

Vous devez faire entendre votre voix si vous avez l'impression que quelque chose ne va pas ou si vous avez des inquiétudes concernant un mauvais comportement éthique, y compris si vous êtes témoin d'un comportement inapproprié ou d'une violation de nos politiques et de nos SOP.



© SAM LAWRENCE/TNC PHOTO CONTEST 2019

QUE SE PASSE-T-IL LORSQUE JE FAIS UN RAPPORT ?

Chez TNC, vous pouvez contacter de nombreuses personnes en tant qu'employé ou tiers si vous avez des questions à poser ou souhaitez signaler une faute ou une faute potentielle. Si vous êtes un employé, vous pouvez contacter votre responsable, un autre superviseur de TNC, un membre de l'équipe d'éthique et de conformité ou un membre de l'équipe de ressources humaines.

Les employés et les tiers peuvent contacter l'équipe d'éthique et de conformité à tout moment pour soumettre une question ou une préoccupation sur notre ligne d'assistance en ligne, www.nature.org/tnc helpline. La ligne d'assistance de TNC est disponible en ligne ou par téléphone 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans diverses langues. Les questions et préoccupations peuvent être soumises de manière anonyme. Si vous appelez la ligne d'assistance, vous parlerez à un agent tiers qui documentera le problème et le transmettra de manière confidentielle à l'équipe d'éthique et de conformité. Si vous soumettez une question ou une préoccupation en ligne, elle sera directement adressée à l'équipe d'éthique et de conformité.

QUE SE PASSE-T-IL SI QUELQU'UN EXERCE DES REPRÉSAILLES CONTRE UN EMPLOYÉ PARCE QU'IL A FAIT UN RAPPORT ?

TNC ne tolérera aucune représailles contre les personnes qui posent des questions ou font part de leur préoccupation de bonne foi concernant une éventuelle faute. Nous estimons que tout le monde chez TNC doit faire entendre sa voix s'il pense qu'une personne ou un groupe de personnes subit des représailles.

Les représailles prennent de nombreuses formes différentes et peuvent être explicites ou subtiles. Elles peuvent prendre la forme d'un harcèlement verbal ou de l'intimidation - y compris la prise de mesures répressives liées à l'emploi telles que rétrograder quelqu'un ou décourager une personne de poser sa candidature pour une promotion – ou revêtir des formes plus subtiles telles que refuser d'inviter une personne à une sortie de groupe, dire du mal d'une personne à d'autres collègues, limiter les occasions de développement personnel ou sous-utiliser une personne capable d'apporter des contributions plus importantes. Si nous trouvons des preuves de représailles, nous sanctionnerons l'auteur de celles-ci, d'une peine pouvant aller jusqu'au licenciement si nécessaire.

Il faut du courage pour parler. Nous montrons notre engagement envers nos valeurs en nous soutenant mutuellement lorsque des inquiétudes et des problèmes surviennent.